

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 avril 2017

## Communiqué de presse

De nombreuses familles se retrouvent à Pâques sur les plages pour partager un repas traditionnel. Cette affluence et les festivités ne doivent pas faire oublier certains gestes de prudence :

- Certaines plages sont dangereuses du fait de vagues ou de courant, évitez-les et surveillez vos enfants à chaque instant.
- Il est risqué de se baigner après une longue exposition au soleil et une consommation excessive d'aliments et d'alcool, soyez prudents et évitez les abus.
- Si vous êtes témoin d'un accident en mer, appelez le **196**, numéro gratuit d'urgence maritime, il permet de déclencher des secours rapidement.
- Si vous prenez la mer, embarquez le matériel de sécurité (gilets de sauvetage, radio VHF, balise de détresse).
- N'utilisez pas d'engins pyrotechniques sur le littoral, ils peuvent être confondus avec des fusées de détresse.





